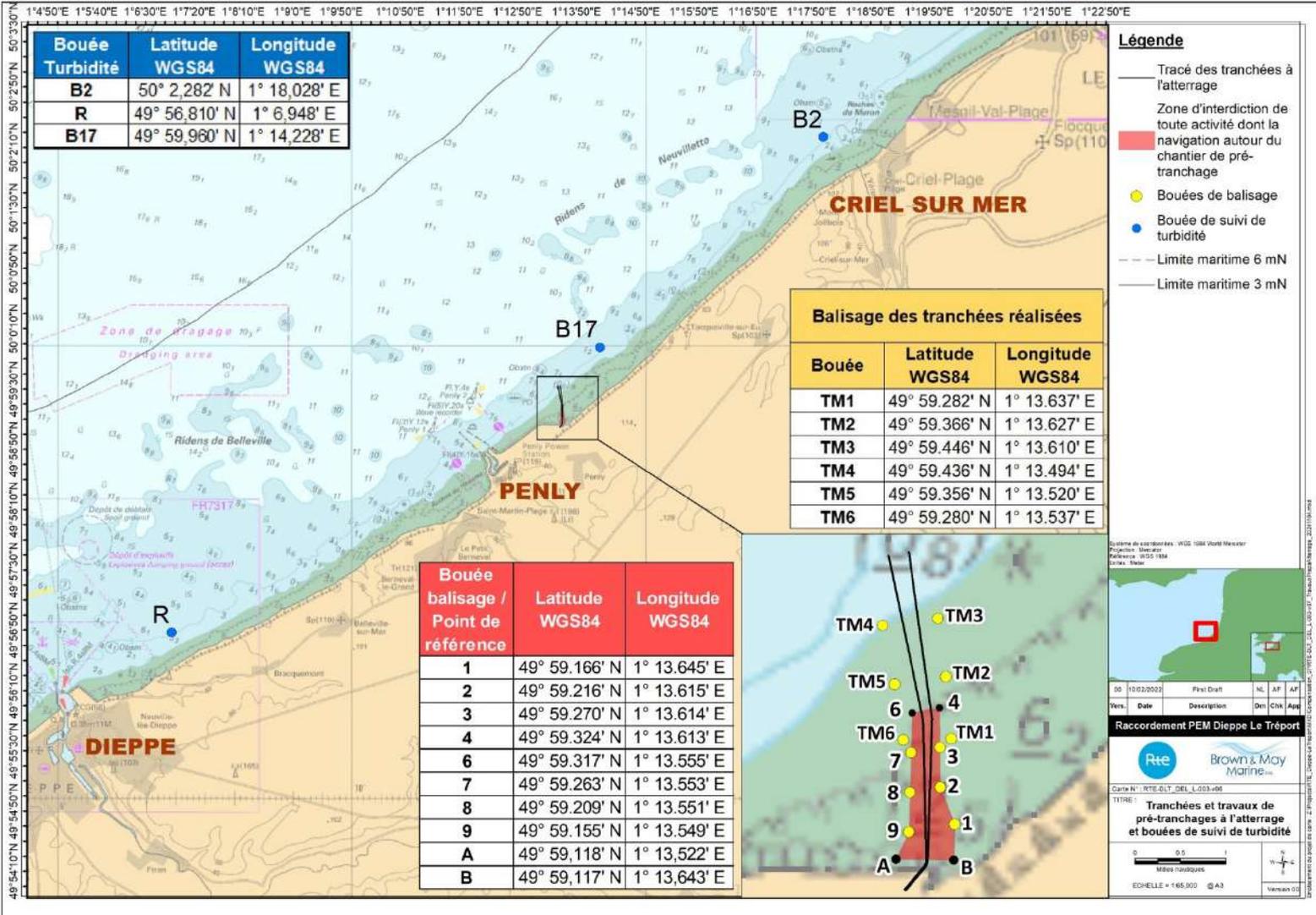


Les pré-tranchées maritimes sont terminés et les tranchées sont balisées par les bouées jaunes TM1 à TM6. A noter la présence de 7 blocs rocheux de 0,5 à 1,1 m de hauteur restés dans l'emprise des bouées de balisage.

Sur l'estran, les travaux préparatoires de l'atterrage à marée basse se poursuivent jusqu'en fin d'année.



### Moyens mobilisés

- Pelleteuses et trancheuse sur l'estran à marée basse
- Bouées de suivi de turbidité
- Bouées de balisage

### Interdictions en place (Arrêté 114/2023/PRÉMAR MANCHE)

- **Interdiction de toute activité dont la navigation dans l'emprise du chantier (zone rouge d'environ 100 m x 400 m entre les bouées jaunes 1 à 9 et les points A et B)**

### Nature de l'activité

- Création de deux tranchées sur l'estran
- Installation des fourreaux dans les tranchées
- Remblaiement complet des deux tranchées